



VILLE DE L'ISLE-ADAM

Séance du : Vendredi 26 septembre 2014

CONVOCATION

Date : 19 septembre 2014

Affichée le : 19 septembre 2014

L'an deux mille quatorze, le vendredi 26 septembre à dix neuf heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Axel PONIATOWSKI, Député-Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 30

Votants : 33

Pouvoirs : 3

Absents : -

Etaient présents : M. Philippe LEBALLEUR – Mme Chantal VILLALARD – M. Sébastien PONIATOWSKI – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Jean-Dominique GILLIS – Mme Elodie THABOUREY – M. Michel PASSANT – M. Alphonse PAGNON – Mme Agnès TELLIER – M. Michel VRAY – M. Michel LE MEUR – Mme Julita SALBERT – Mme Annie PARAGE – Mme Martine LEONHARDT – M. François DELAIS – M. Morgan TOUBOUL – Mme Josette LARROUSSE – M. Bruno DION – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Gérard BRUNEL – M. Joël MOREAU – Mme Danièle DEBOUT – Mme Sylvie BRIÈRE – M. Grégor DOERING – Mme Elisabeth DELMAS – M. Olivier HEUZÉ – Mme Carole BOULANGER – M. Thierry LEFÈVRE – Mme Nadège FAUL.

COMPTE RENDU

Affiché le : 3 octobre 2014

Absents Représentés

Mme Aurélie PROCOPPE

M. Thierry MALHERBE

Mme Alexandra GILLARDIN

Pouvoir à Mme Chantal VILLALARD

Pouvoir à M. Philippe LEBALLEUR

Pouvoir à Mme Elodie THABOUREY

Secrétaire de séance : M. Morgan TOUBOUL

Le Conseil Municipal,

- Approuve à l'unanimité et sans observation le procès verbal du 11 juillet 2014

▪ **Informations du Maire**

Manifestations :

*Vendredi 19 au
dimanche 21 septembre*

- Accueil du Jumelage de Marbach Am Neckar
1^{ère} venue du Bourgmestre

Samedi 27 septembre à 15 h 45

- 50 ans de l'association Espoir au château Espoir

Samedi 4 octobre à 10 h 30

- Médailles du travail - Médailles de la jeunesse et du sport –
Diplômes bénévoles

Samedi 4 et dimanche 5 octobre

- Foire horticole sur le Parc Manchez.

Samedi 11 octobre à 14 h 30

- Epreuves Championnat d'Orthographe au lycée Fragonard.

Dimanche 12 octobre à 15 h

- Croisière musicale sur l'Oise.

Samedi 15 novembre

- à 11 h – Cérémonie des Nouveaux Adamois,
à 14 h – Remise des prix du Championnat d'Orthographe,
à 16 h – Vernissage du Musée de l'exposition JB Sécheret, paysage.

Travaux :

Les travaux de voirie rue Chantepie Mancier sont en cours de programmation. Ils ne débiteront qu'à la suite des travaux d'assainissement du SIAPIA.

Divers :

- Stationnement :

A partir du 1^{er} novembre, sera mis en application le changement de tarifs pour les horodateurs dans le centre ville : 1^{ère} heure gratuite puis 1 euro par heure. Payant de 9 h à 19 h sauf le dimanche, les jours fériés, et durant la période du 14 juillet au 31 août. Le même tarif sera appliqué pour tous.

Un courrier sera adressé à tous les commerçants et les professions libérales au 15 octobre.

De nouveaux emplacements payants seront créés rue de Pontoise de la station Total à l'Avenue des Bonshommes.

- Une tournée dans les écoles à été effectuée, montrant le bon état d'entretien des différents sites.

Une classe va être ouverte à l'école Camus.

La rentrée 2014 marque la mise en place des rythmes scolaires. Les activités démarrent en dépit d'un déficit d'animateurs.

- Plusieurs changements sont à venir concernant l'organisation du Musée.

Du 1^{er} novembre 2014 au 1^{er} mars 2015 se tiendra l'exposition Jean Baptiste Secheret.

Pour les prochaines années, une seule exposition temporaire annuelle (au lieu de 2) sera organisée et sera accompagnée d'une exposition permanente du fonds du Musée.

La circulation dans le Musée sera différente.

- La Ville va procéder à l'installation de deux radars pédagogiques mobiles, Avenue Michel Poniatowski et Avenue de Paris pour la fin de l'année.

- Mise en place d'un arrêté municipal règlementant l'étendage de linge et le stockage d'objets divers sur les balcons, terrasses et loggias des immeubles d'habitat collectif.

- Deux nouvelles activités devraient prochainement s'installer côté Mours (Zone du Grand Val) : une enseigne de bricolage et une de jardinerie.

Axel Poniatowski rappelle que jusqu'en 2017, les budgets seront plus en plus contraints, réduisant progressivement les marges d'autofinancement, par un accroissement des prélèvements. Le risque pour la commune est de voir un ralentissement important de ses investissements. C'est pourquoi un effort conséquent sera porté sur les dépenses de fonctionnement. Certaines manifestations seront supprimées. La Ville doit de plus en plus agir par priorités.

Délibération : n°2014-09-01

Rapport n° 1 - Décisions du Maire n° 57-2014 à 77-2014

Le Conseil Municipal,

Prend acte des décisions n°57-2014 à 77-2014 prises par le Maire en vertu des délégations consenties par le conseil municipal.

Délibération : n°2014-09-02

Rapport n° 2 – Taxe sur les surfaces commerciales – Fixation du coefficient multiplicateur

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- décide pour la première fois au titre de la Taxe perçue sur les surfaces commerciales, d'appliquer à son montant un coefficient multiplicateur,
- fixe le coefficient multiplicateur à 1,05.

Délibération : n°2014-09-03

Rapport n° 3 – Création d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- décide de créer un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail,
- approuve le nombre de représentants des élus et du personnel, fixé à trois personnes pour chaque entité,

Délibération : n°2014-09-04

Rapport n° 4 – Renouvellement du Comité Technique Paritaire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- décide le renouvellement du Comité Technique,
- approuve le nombre de représentants des élus et du personnel, fixé à trois personnes pour chaque entité,

Délibération : n°2014-09-05

Rapport n° 5 – Convention de mise à disposition d'un agent de la Ville pour le Syndicat Intercommunal de Transports d'élèves des secteurs scolaires de L'Isle-Adam et de Beaumont sur Oise (S.I.T.E)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- approuve la mise à disposition d'un agent titulaire auprès du S.I.T.E à hauteur de 12/35^{ème}, la rémunération correspondante étant prise en charge par le Syndicat,
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention.

Délibération : n°2014-09-06

Rapport n° 6 – Désaffectation, déclassement et cession d'un logement communal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- constate la désaffectation du service public de l'immeuble situé 3 rue Chantepie Mancier,
- procède au déclassement du domaine public communal du bien immobilier précité, pour l'incorporer au domaine privé de la commune,
- approuve la cession du bien à Monsieur Quoniam, pour un montant de 210 000 euros,
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte afférant à la désaffectation et au déclassement ainsi que les actes et documents nécessaires à la réalisation de la vente.

Délibération : n°2014-09-07

Rapport n° 7 – Demande de classement de la sépulture du Prince de Conti.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- autorise l'administration des services des Monuments Historiques du ministère de la Culture, à procéder au classement du cercueil de Louis François de Bourbon, prince de Conti, récemment découvert dans la crypte de l'Eglise Saint-Martin.

Délibération : n°2014-09-08

Rapport n° 8 – Projet de Schéma Régional de Coopération Intercommunale.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- n'approuve pas le projet de Schéma Régional de Coopération Intercommunale d'Ile-de-France.

Délibération : n°2014-09-09

Rapport n° 9 – Désignation des membres élus du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- approuve que le nombre d'administrateur siégeant au sein du Conseil d'administration soit porté à 8 au maximum,
- nomme Monsieur Thierry LEFEBRE en qualité de membre élu.

Délibération : n°2014-09-10

Rapport n°10 – Modification d'une commission communale

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- modifie la composition de la commission Espaces verts, évènementiels, Voirie, éclairage public, entretien des bâtiments et sécurité en y intégrant Sylvie BRIERE à l'équipe déjà en place.

Délibération : n°2014-09-11

Rapport n° 11 – Vente d'un logement communal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- approuve par la ville la cession du logement 18 rue de la Renarde à M. Ordon pour un montant de 165 000 euros,
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents nécessaires à cette vente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

 Le Député-Maire,

Axel PONIATOWSKI